



Le temps des Réalisations

Bulletin mensuel bilingue d'informations - N° 30 novembre - décembre 2015

Cabinet Civil de la Présidence de la République du Cameroun

Récépissé de déclaration N° 00000038 / RDDJ / J06 / BASC du 9 juillet 2012

Directeur de Publication : Martin BELINGA EBOUTOU



Paul BIYA en action



CERAC

20 ans
d'échange et
de partage
pour des
résultats
éloquents



The Need for a New Solidarity

Martin BELINGA EBOUTOU

Director of the Civil Cabinet of the Presidency of the Republic

It is rather unusual. 195 countries, in unison, took a bold step recently in Paris to join together in the fight against climate change.

Unbelievably, an agreement was concluded on this occasion, fruit of the rare convergence of views amongst the Nations. President Paul BIYA delivered the voice of Cameroon, forcefully and pertinently.

He, the Head of a State which harbours part of the second largest lung of the planet, had to remind the global conscience that the Congo forest deserved greater attention and protection, from everyone.

He also could not miss the opportunity to draw the attention of the entire world to the tragic situation of Lake Chad, which is gradually and inexorably drying off, at the peril of millions of human lives, spread out in the five neighbouring countries.

The fact is that the earth speaks to us. Nature, which the human race is seeking to subvert more and more every day, is sending to us harrowing and supreme warnings. It is cautioning us on the thoughtlessness of our behaviour. The stakes are high. There is danger in the house. The risk of drowning is collective.

Have we not learnt from the philosopher Bacon that we can only command nature by obeying it?

Thereby we are today, big and small, powerful and weak, rich and poor, all of us, stuck to the same fate in a planet that is smoking, burning, at the brink, as we have been told by the experts, of the irreparable. The planet, our planet is crying to us to obey it...

The conclusions of the COP21 sound like the inner call of the conscience. Humanity cannot continue to overlook the common good that is the planet earth, without being drawn, like a spiralling boat, into collective suicide.

This is the global challenge, well known to all by now, one must believe. And more than simply believe, we have to act in solidarity. Yes, in solidarity.

There is in fact, in our world today, a real need for greater universal solidarity. Global warming is a timely reminder to us. But this imperative comes just when other global problems are in play, such as security and peace, social and economic progress, education and culture, migrations, etc.

Centred on the human person, who is also the ultimate beneficiary,

as well as the respect for and protection of life, the new solidarity can be seen as a higher need for responsibility and shared prosperity.

It is based on the desire of assumed transcendence, whereby men and Nations consent to withhold some of their ambitions, even legitimate ones, when they are not consistent with the common good of humanity.

The new solidarity does not warrant silence and indifference in the face of mishaps of our world. It is spread by a voluntary and generous spirit, where everyone bears his own share of our common weight, without evasions or cowardly dodging.

By virtue of its statutory missions, the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation (UNESCO) is, for President Paul BIYA, a good institutional instrument that enables the construction of the ideal harmony, shared values and human fraternity.

Cameroon will play its part flawlessly, President Paul BIYA clearly indicated.

L'exigence d'une solidarité nouvelle

Martin BELINGA EBOUTOU

Directeur du Cabinet Civil de la Présidence de la République

Le fait est inédit. 195 pays, à l'unisson, ont pris date récemment à Paris, pour lutter ensemble contre les changements climatiques.

Un accord inespéré a été conclu à cette occasion, fruit d'une rare convergence de vues entre les Nations. Le Président Paul BIYA y a porté la voix du Cameroun, avec force et pertinence.

Lui, le Chef d'un Etat qui abrite en partie le deuxième plus grand poumon de la planète se devait de rappeler à la conscience universelle que le massif forestier du Congo mérite grande attention et protection, de la part de tous.

De même ne pouvait-il manquer l'occasion d'attirer les regards du monde entier sur la tragique situation du Lac Tchad, dont l'assèchement graduel et inexorable met en péril des millions de vies humaines, réparties sur cinq pays limitrophes.

Le fait est que notre terre nous parle. La nature que la race humaine s'évertue à soumettre chaque jour un peu plus nous envoie ses alertes poignantes et souveraines. Elle nous prévient de nos inconséquences multiples à son égard. L'enjeu est immense. Il y a péril en la demeure. Il y a risque de naufrage collectif.

N'a-t-on pas appris avec le philosophe Bacon qu'on ne pouvait commander à la nature qu'en lui obéissant ?

Ainsi sommes-nous aujourd'hui, grands et petits, puissants et faibles, nantis et démunis, tous, logés à la même enseigne d'une planète fumante, brûlante, tout près, nous disent les experts, de l'irréparable. La planète, notre planète nous crie de lui obéir...

Les conclusions de la Cop21 sonnent ici comme un juste retour de conscience. L'humanité ne saurait trop déconsidérer son bien commun qu'est la planète terre, sans se laisser entraîner, comme un paquebot fou, dans un suicide collectif.

Tel est l'enjeu global, bien saisi par tous désormais, il faut le croire. Et plus qu'y croire simplement, il faut agir solidairement. Oui, solidairement.

Il y a, en effet, dans notre monde aujourd'hui, un réel besoin d'un supplément de solidarité universelle. Le réchauffement climatique nous le rappelle fort opportunément. Mais cette même obligation s'impose sur bien d'autres problématiques globales telles que la sécurité et la paix, le progrès social et économique, l'éducation et la culture, les migrations, etc.

Centrée sur la personne humaine, qui devrait en être la finalité ultime, ainsi que sur le respect et la protection de la vie, de toute vie, la solidarité nouvelle s'entend comme une exigence supérieure de responsabilité et de prospérité partagées.

Elle se nourrit d'un désir de transcendance assumée, par lequel les hommes et les Nations consentent à taire certaines de leurs ambitions propres, même légitimes, lorsque celles-ci ne confortent pas assez la destinée commune de notre humanité.

La solidarité nouvelle s'interdit alors le silence et l'indifférence devant les misères de notre monde. Elle se déploie par un esprit volontaire et généreux, où chacun prend sa juste part de la charge commune, sans faux fuyants, ni lâches esquives.

Par ses missions statutaires, l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) est, pour le Président Paul BIYA, un bon instrument institutionnel permettant de construire cet idéal d'harmonie, de valeurs partagées et de fraternité humaine.

Le Cameroun y jouera sa partition sans fausse note, le Président Paul BIYA l'a clairement indiqué.



Discours du Chef de l'Etat lors du « Forum des Dirigeants »

Paris, le 30 novembre 2015



**Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Délégation,
Monsieur le Président de la Conférence Générale,
Monsieur le Président du Conseil Exécutif,
Madame la Directrice Générale,
Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais tout d'abord féliciter sincèrement Monsieur le Ministre

Stanley MUTUMBA SIMATAA pour son élection à la présidence de cette 38^{ème} Conférence Générale.

Monsieur le Président de la Conférence Générale,

Au moment où l'on célèbre les 70 ans des Nations Unies et des institutions spécialisées dont l'UNESCO, je suis heureux de voir l'Afrique, à travers votre pays, présider

cette Conférence Générale. Il s'agit là d'un symbole fort qui montre combien le monde continue de changer positivement.

A cet extraordinaire changement, le système des Nations Unies, et l'UNESCO en particulier, a beaucoup contribué, qu'il s'agisse du soutien à l'indépendance politique de notre continent, de l'affirmation de sa

personnalité et de la préservation de sa culture. Ainsi, l'Afrique réhabilitée a fait son retour au sein de la communauté des nations.

Malgré des siècles de souffrances et de subordination, l'Afrique n'a jamais cessé de croire et d'espérer en l'homme. Elle a apporté à la communauté des nations son humanisme fait de respect de la personne humaine et de sa dignité, un humanisme marqué du sceau de la fraternité et de la solidarité. Ainsi s'explique sa quête pour un nouvel ordre mondial plus juste et plus solidaire. L'Afrique n'a eu aucune peine à faire siens les idéaux contenus dans la Charte des Nations Unies et l'Acte Constitutif de l'UNESCO.

Mon pays connaît d'expérience, Monsieur le Président, le poids de votre charge. Il vous assure de son soutien.

Excellences, Mesdames, Messieurs, Le Cameroun, qui est heureux de participer à la célébration du 70ème anniversaire de l'UNESCO, voudrait par ma voix remercier vivement Madame Irina BOKOVA, Directrice Générale de l'UNESCO, pour son invitation. Je ressens, comme un honneur, le privilège de prendre la parole au cours de cette session historique.

Je commencerai par rappeler la relation particulière qui existe entre mon pays, l'UNESCO et le système des Nations Unies. A l'issue de la Première Guerre mondiale, le Cameroun a été placé sous mandat de la Société des Nations, et plus tard sous tutelle de l'ONU. C'est sous l'égide de celle-ci qu'il a poursuivi avec bonheur sa marche vers l'indépendance. Le Cameroun se

considère donc, à juste titre, comme pupille de l'ONU, et de la communauté internationale.

Au sein de la vaste famille du système des Nations Unies, le Cameroun éprouve une inclination particulière pour l'UNESCO.

La raison en est simple. Pays pacifique et tolérant, peuplé de populations d'origines, de religions et de traditions culturelles différentes, il se reconnaît dans l'idéal humaniste de l'UNESCO dont l'objectif ultime est « *l'épanouissement* » de l'homme et l'harmonie entre les peuples. Comme l'UNESCO, le Cameroun pense que nos différences, loin d'être un handicap, sont une source d'enrichissement.

Mon pays partage aussi cette vision de paix perpétuelle par laquelle s'ouvre l'Acte constitutif de notre Organisation que je vais me permettre de citer :

« *Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être érigées les défenses de la paix* ». Fin de citation.

L'harmonie et l'entente entre les peuples sont intimement liées à la reconnaissance et au respect mutuel des différentes cultures ainsi qu'à leur dialogue. La diffusion de l'éducation et du progrès des sciences ne peut qu'y contribuer.

Fort heureusement, l'UNESCO se consacre depuis sa création à la promotion de ces valeurs. En effet, là où la guerre montre son visage hideux, on peut en voir les conséquences tragiques pour les populations et pour

le patrimoine culturel de l'humanité. Ce qui se passe en Syrie, en Irak et au Mali l'illustre à suffisance.

Loin de nous décourager, ces exemples déplorables peuvent, au contraire, nous renforcer dans notre détermination à faire échec à ces idéologies funestes et rétrogrades.

Mon propre pays, havre de stabilité, en fait aujourd'hui la douloureuse expérience. Il subit depuis quelques années les attaques terroristes de Boko Haram. Cette secte sème le deuil et la désolation dans les familles, cause des déplacements de populations et un afflux de réfugiés. Elle perturbe la vie économique et sociale de la région de l'Extrême-Nord de mon pays.

Pire, cette nébuleuse, par son intolérance, distille des germes de division à partir de considérations ethnico-religieuses. Elle s'attaque ainsi aux fondements même de notre pays : son unité. Le combat pour l'éradication de cette secte nous oblige à consacrer à notre défense des ressources importantes, au détriment de l'amélioration des conditions de vie des Camerounais. La mutualisation des moyens avec nos voisins, la mise en place d'une force multinationale mixte de l'Union Africaine, et l'appui appréciable des puissances amies dont la France, me laissent penser que nous viendrons bientôt à bout de cet ennemi barbare.

C'est le lieu pour moi de rappeler qu'aucun pays n'est à l'abri des attaques terroristes. Ce qui vient de se passer à Paris, le soir du 13 novembre, est particulièrement significatif. Le combat contre le terrorisme est le combat de toute nation qui met le

respect de la personne humaine et de sa vie au premier rang de ses valeurs. Ce combat incombe à chaque nation. Il appartient à chaque nation d'y apporter sa contribution.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Au cours des décennies passées, le soutien de nos partenaires extérieurs et des organisations internationales ne nous a pas manqué. Il nous a aidés, au fil du temps, à édifier une société démocratique et à assurer notre développement. Notre ambition est d'atteindre l'émergence à l'horizon 2035.

Au nombre de nos partenaires, l'UNESCO occupe une place de choix. Je voudrais donc maintenant dire quelques mots sur notre coopération avec celle-ci.

Dans le domaine de l'éducation, l'UNESCO a contribué à la mise en œuvre de grands projets tels que la promotion de l'éducation pour tous, la lutte contre l'analphabétisme, le renforcement des pédagogies, l'éducation à la citoyenneté et la modernisation de notre système universitaire.

Dans le secteur des sciences, l'UNESCO nous encourage dans l'amélioration de la gestion de l'environnement et le fonctionnement du centre national de microscie.

Pour ce qui est de la culture et de la communication, on peut évoquer pour s'en féliciter le renforcement des capacités des acteurs culturels et l'amélioration de la gestion des aires protégées, ainsi que la promotion de l'accès à l'information.

Cette brève énumération ne saurait être exhaustive tant sont importantes et diversifiées les réalisations de l'UNESCO dans mon pays. Je dois également saluer l'implantation au Cameroun du siège sous-régional de l'UNESCO pour l'Afrique Centrale. Cette décision va assurément consolider son action dans notre sous-région.

En terminant, qu'il me soit permis d'exprimer ma haute appréciation du travail accompli par l'UNESCO au Cameroun sous l'autorité de Mme Irina BOKOVA. Je tiens à l'en féliciter chaleureusement et à l'en remercier. Qu'elle sache que sa visite dans mon pays l'an dernier reste gravée dans les mémoires.

Je vous remercie.



Le Président de la République, Paul BIYA, signant le livre d'or des 70 ans de l'UNESCO, sous le regard reconnaissant de la Directrice Générale, Irina BOKOVA.

Speech by the Head of State at the Leadership Forum of UNESCO

Paris, 16 November 2015

**Distinguished Heads of State and Delegation,
The President of the General Conference,
The President of the Executive Council,
The Director General,
Ladies and Gentlemen,**

Let me begin by sincerely congratulating Minister Stanley MUTUMBA SIMATAA on his election as President of the 38th General Conference.

The President of the General Conference,

As we celebrate the 70th anniversary of the United Nations and its specialized agencies, including UNESCO, I am pleased to note that Africa is chairing this General Conference through your country. This is a strong sign that the world is changing positively.

The United Nations system in general, and UNESCO in particular, have contributed tremendously to this extraordinary change by supporting our continent's political independence, the assertion of its personality and the preservation of its culture. Thus, a rejuvenated Africa has made a comeback to the community of nations.

Despite centuries of suffering and subordination, Africa has continued to believe and hope in humanity. It has brought to the community of nations its humanism marked by respect for the human person and dignity, a humanism of fraternity and solidarity. This explains its quest for a more just and more united new world order. Africa had no difficulty in adopting the ideals contained in the United Nations Charter and the UNESCO Constitution.

Mr President, my country fathoms the weight of your responsibility from experience and assures you of its support.

Excellencies, Ladies and Gentlemen,

Through me, Cameroon, which is pleased to participate in the celebration of the 70th anniversary of UNESCO, would like to heartily thank Mrs Irina BOKOVA, Director General of UNESCO, for her invitation. It is an honour and privilege to address this historic session.

I will start by recalling the special ties binding my country, UNESCO and the United Nations system. After the First World War, Cameroon was placed under the mandate of the League of Nations, and later

under United Nations trusteeship. Under the auspices of the latter, it pursued its progress towards independence. Cameroon therefore rightly considers itself as an offspring of the United Nations and the international community.

Within the large family of the United Nations system, Cameroon has a particular inclination towards UNESCO.

The reason is simple. As a peaceful and tolerant country inhabited by peoples of different origins, religions and cultural traditions, Cameroon shares UNESCO's humanistic ideal the ultimate goal of which is to promote human "development" and harmony between peoples. Like UNESCO, Cameroon thinks that our differences, far from being a handicap, are a source of enrichment.

My country also shares the vision of lasting peace which is stated in the preamble of the Constitution of our organization which I would like to quote:

"Since wars begin in the minds of men, it is in the minds of men that the defences of peace must be constructed". End of quote.

Harmony and understanding between peoples are closely linked

to the recognition of and mutual respect for different cultures and their dialogue. The dissemination of education and the progress of science can but contribute to such values.

Fortunately, UNESCO has, since its inception, devoted itself to promoting these values. In fact, where war shows its ugly face, one can see the tragic consequences for the population and the cultural heritage of humanity. What is happening in Syria, Iraq and Mali is a vivid illustration.

Far from discouraging us, these deplorable examples should, instead, strengthen our resolve to defeat these destructive and backward ideologies.

My own country, which is a haven of stability, is now going through this painful experience. In recent years, it has suffered the terrorist attacks of Boko Haram. This sect is spreading grief and desolation in families, causing population displacement and the influx of refugees, and disrupting social and economic life in the Far-North Region of my country.

Worse still, this intolerant loose conglomeration is sowing seeds of ethnic and religious division, thus undermining the very foundations of our country which is its unity. The struggle to eradicate the sect compels us to devote huge resources to our defence at the expense of improving the living

conditions of Cameroonians. The pooling of resources with our neighbours, the establishment of a joint African Union Multinational Force, and the valuable support provided by friendly powers, including France, will, I believe, enable us to crush this barbaric enemy soon.

I take this opportunity to recall that no country is safe from terrorist attacks. What has just happened in Paris in the evening of 13 November is very revealing. The war against terrorism concerns every nation that ranks respect for the human person and life among its core values. It is incumbent on every nation to make its contribution.

Excellencies, Ladies and Gentlemen,

Over the past decades, we have received constant support from our foreign partners and international organizations. This support has helped us, over time, to build a democratic society and ensure our development. Our ambition is to achieve the status of an emerging country by 2035.

UNESCO occupies a privileged position among our partners. So, I would now like to say a few words concerning our cooperation with this organization.

In the area of education, UNESCO has contributed to implementing major projects such

as the promotion of universal education, the fight against illiteracy, the enhancement of teaching methods, citizenship education and the modernization of our university system.

In the domain of science, UNESCO is helping us to improve environmental management and the functioning of the National Micro-science Centre.

Regarding culture and communication, we can proudly mention the building of the capacity of cultural actors and improvement of the management of protected areas, as well as the promotion of access to information.

This list is far from exhaustive as UNESCO's achievements in my country are numerous and diverse. I also hail the establishment of the UNESCO Regional Office for Central Africa in Cameroon which will certainly strengthen its action in our sub-region.

I would like to end by expressing my deep appreciation for UNESCO's activities in Cameroon under the stewardship of Irina BOKOVA. I would like to warmly congratulate and thank her and to inform her that her visit to my country last year remains etched in our memories.

Thank you for your attention.

Le film du séjour du Couple Présidentiel à l'UNESCO





Cameroun UNESCO : des relations empreintes de sérénité, d'hommage et de reconnaissance.



«Au sein de la vaste famille du système des Nations Unies, le Cameroun éprouve une inclination particulière pour l'UNESCO.» Paul BIYA



Avant et après sa prise de parole, le Président Paul BIYA a suivi attentivement les discours d'autres dirigeants des Etats membres de l'UNESCO.



Rencontre avec l'ancien DG de l'UNESCO, KOÏCHIRO MATSUURA.



Chantal BIYA - KOÏCHIRO MATSUURA : retrouvailles chaleureuses entre deux personnalités qui se connaissent bien.



L'UNESCO a été particulièrement honorée par la participation du Chef de l'Etat à la célébration de ses 70 ans.



Le Couple Présidentiel a offert une magnifique œuvre d'art à l'UNESCO.



L'au revoir de la DG de l'UNESCO à l'Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO, Mme Chantal BIYA.



République du Cameroun

*Le Président
de la République*

Yaoundé, le 2.0 NOV 2015

Cher **Monsieur le Président,**

Au moment où je quitte Paris où j'ai pris part au Forum des Dirigeants organisé à l'occasion du 70ème anniversaire de l'UNESCO,

Je tiens à relever, pour m'en féliciter et vous en remercier, toutes les dispositions prises par votre Gouvernement pour notre accueil et notre séjour.

Je saisis cette occasion pour vous réitérer mes condoléances émues pour les nombreuses pertes en vies humaines lors des attentats odieux du 13 novembre 2015 à Paris.

Dans ces moments d'épreuve, je voudrais vous assurer non seulement de mon soutien, mais aussi transmettre au peuple français ami, l'expression de la solidarité agissante du peuple camerounais.

Vous pouvez, comme par le passé, compter sur la détermination du Cameroun à œuvrer de concert avec la France et la communauté internationale, à l'éradication de la menace terroriste.

Veillez agréer, **Monsieur le Président**, l'assurance renouvelée de ma très haute considération./-

Bien cordialement,

À S.E. François HOLLANDE
Président de la République Française
Palais de l'Élysée
PARIS





République du Cameroun

*Le Président
de la République*

Yaoundé, le ... 2 NOV 2015

Madame la Directrice Générale,

Au terme des cérémonies commémoratives du 70ème anniversaire de l'UNESCO, dont l'organisation a été parfaite à tous égards,

Je tiens à vous remercier sincèrement pour votre aimable invitation et la chaleur de votre accueil.

Cette commémoration a permis aux Etats membres de réaffirmer leur attachement à l'éthique de l'UNESCO qui, dans le contexte d'aujourd'hui, est plus actuelle que jamais.

A cet égard, a été reconnu le rôle indispensable de l'UNESCO dans la lutte contre l'intolérance et pour l'atteinte des objectifs de ce développement durable défini dans l'Agenda 2030 de l'ONU.

Me félicitant tout particulièrement de la convergence de vues entre le Cameroun et l'UNESCO, je renouvelle ma disponibilité à continuer d'œuvrer, avec vous, à la consolidation de cette fructueuse coopération.

Veillez agréer, **Madame la Directrice Générale**, l'assurance de ma très haute considération./-



À Madame Irina BOKOVA
Directrice Générale de l'Organisation
des Nations Unies pour l'Education,
la Science et le Culture (UNESCO)
PARIS



Discours du Chef de l'Etat à l'ouverture de la conférence

Paris, 30 novembre 2015



**Monsieur le Président de la Conférence,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,
Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais tout d'abord remercier les autorités françaises, et particulièrement le Président Hollande, pour la qualité de leur accueil. Je tiens également à les féliciter pour l'excellente organisation de la COP21

et pour leur engagement à en assurer le succès.

Je voudrais aussi féliciter le Secrétaire Général des Nations Unies pour sa contribution à la préparation de cette rencontre, sans doute, l'une des plus importantes de ce début de millénaire.

Notre conférence répond en effet à l'urgente nécessité d'enrayer les effets destructeurs des changements climatiques. Nous en avons la responsabilité. Nous en avons le

devoir. Et ici, nous en avons l'opportunité.

Nos conclusions, nos compromis, pour être crédibles, devront avoir un caractère contraignant. La tâche n'est pas insurmontable. Laissons-nous seulement guider par une exigence de solidarité humaine et une juste appréciation de l'urgence de la situation.

NOUS N'AVONS PAS LE DROIT D'ECHOUER.

Mesdames, Messieurs,

Le Cameroun, faible émetteur de gaz à effet de serre, entend poursuivre sa contribution à leur réduction. Cette contribution se décline comme suit :

Primo. Plan de réduction de 32 %, à l'horizon 2035, de l'empreinte carbone par rapport à 2010.

Secundo. Lutte contre la désertification, élaboration d'un mécanisme pour le développement propre, gestion durable des forêts et, dans le cadre de la Commission des forêts d'Afrique Centrale, action pour une gestion concertée des forêts du bassin du Congo.

Tertio. Gestion durable des

ressources en eau, de concert avec les pays de la sous-région, membres de la Commission du bassin du lac Tchad et de l'Autorité du bassin du Niger.

Mesdames, Messieurs,

Deux sujets interpellent la COP21. Il s'agit d'abord de la dégradation continue des forêts en Afrique Centrale. Celle-ci diminuera la contribution de ce massif forestier à la réduction des gaz à effet de serre.

NOUS DEVONS SAUVER LES FORETS DU BASSIN DU CONGO. NOUS DEVONS SAUVER LE SECOND POUJON DE LA PLANETE.

La désertification, qui affecte les pays voisins du lac Tchad, nous préoccupe également.

Cet immense plan d'eau, absolument indispensable à la vie des populations et à la biodiversité, est en voie d'assèchement progressif. Il a déjà perdu 90 % de sa surface initiale.

SAUVONS LE LAC TCHAD.

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes là pour répondre aux attentes et aux espoirs de nos peuples. Alors, faisons preuve de détermination et de courage politique. Oui, ayons de l'audace et de la sagesse.

Si nous y parvenons, la conférence de Paris sera ce moment décisif que le monde, dans sa quête pour la survie de l'humanité, appelle de tous ses vœux.

Je vous remercie

Speech of the Head of State

The President of the Conference, Heads of State and Government, The Secretary-General of the United Nations, Ladies and Gentlemen,

I would like to first of all thank the French authorities and, especially, President François Hollande for the quality of their welcome. I also wish to congratulate them for the excellent organization of COP21 and their commitment to ensuring its success. I would also like to congratulate the Secretary-General of the United Nations for his contribution to preparing this meeting which, undoubtedly, is one of the most important at this beginning of the millennium.

In fact, our Conference addresses the urgent need to contain the adverse

effects of climate change. It is our responsibility. It is our duty. And here, we have the opportunity.

To be credible, our conclusions and compromises must be binding. It is not an impossible task. Let us be guided simply by the requirement of human solidarity and proper appraisal of the urgency of the situation.

WE CANNOT AFFORD TO FAIL.

Ladies and Gentlemen,

Although a low greenhouse gas-emitting country, Cameroon will continue to contribute to greenhouse gas emission reduction through the following:

- **firstly**, the plan to reduce carbon footprint by 32% by 2035 compared with 2010;

- **secondly**, desertification control, preparation of a clean development mechanism, sustainable forest management and an action for the concerted management of the Congo Basin forests within the framework of the Central African Forests Commission;

- **thirdly**, sustainable water resource management in conjunction with the countries of the sub-region, members of the Lake Chad Basin Commission and the Niger Basin Authority.

Ladies and Gentlemen,

COP21 is expected to address two issues.

The first is the steady degradation of forests in Central Africa. Such degradation will decrease the contribution of these forests to greenhouse gas reduction.

WE MUST SAVE THE CONGO BASIN FORESTS. WE MUST SAVE THE SECOND LUNG OF THE PLANET.

Our second concern is desertification, which is affecting the neighbouring countries of Lake Chad.

That vast expanse of water, which is absolutely indispensable to the life of the population and biodiversity, is gradually drying up. It has already lost 90% of its initial surface area.

LET US SAVE LAKE CHAD.

Ladies and Gentlemen,

We are here to seek ways to meet the

expectations and hopes of our peoples. Therefore, let us show determination and political courage. Yes, let us demonstrate audacity and wisdom.

If we succeed, the Paris Conference will go down in history as the decisive moment which the world, in its quest for the survival of mankind, has been clamouring for.

Thank you.

Mini-sommet des Chefs d'Etat consacré à l'Afrique sur le thème: «Défi climatique et solutions africaines»

Intervention du Président Paul BIYA

Paris, 1^{er} décembre 2015

Excellence Monsieur le Président de la République Française, Excellences Madame et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement, Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer une fois de plus, ma gratitude à Monsieur le Président de la République Française et les autorités françaises pour l'excellente organisation de ce sommet.

Je voudrais ensuite les remercier d'avoir bien voulu, en marge de la COP21, aménager pour l'Afrique ce cadre d'écoute.

Le thème en est : «défi climatique et solutions africaines».
Mesdames, Messieurs,

L'Afrique est le continent de l'avenir. Ceci naturellement en raison de ses immenses richesses : richesses du sol et du sous-sol, richesses en hommes.

Nous le savons aussi, le deuxième poumon de la planète après l'Amazonie est en Afrique.

Continent d'avenir, l'Afrique est aujourd'hui menacée. A la pauvreté et aux conflits sont venues se greffer les nouvelles menaces avec la montée de toutes sortes d'intégrisme dont le terrorisme en est la conséquence.

Cette vulnérabilité est accentuée par les dérèglements climatiques, alors que l'Afrique produit seulement 5% des émissions globales de gaz à effet de serre.

Les conséquences de ces dérèglements sont connues pour la biodiversité et pour les êtres humains : sécheresses, inondations, montée des grandes chaleurs, insécurité alimentaire, conflits pour la recherche du bien-être etc.

Les changements climatiques, vous le voyez, constituent aujourd'hui un véritable obstacle que l'Afrique doit prendre en compte dans son processus de développement.

C'est pourquoi, divers programmes et plans ont été élaborés à la fois par les Etats africains individuellement, mais aussi et surtout par les regroupements sous régionaux et régionaux.



Le grand problème est celui des moyens. Nos attentes sont qu'au cours de la COP21, des engagements fermes soient pris à l'égard de l'Afrique pour la soutenir dans sa politique d'adaptation aux changements climatiques.

Nos attentes sont que ces engagements soient effectivement tenus et respectés. Comment comprendre que l'appui financier promis à Copenhague, de 100 milliards de dollars US par an d'ici 2020, ne soit pas encore réuni et débloqué ?

Nous le répétons, les différents fonds ; Fonds vert et autres, doivent être alimentés comme convenu.

Concernant la lutte contre la désertification, le Cameroun demande qu'un fonds d'appui pour les activités de reboisement à l'échelle internationale soit mis en place. Il demande par la même occasion que soit soutenu le développement des énergies de substitution au bois de chauffe.

Il importe aussi d'encourager les initiatives telles que celle du Ministre BORLOO, qui vise l'objectif d'électrifier 80% du continent africain dans les dix prochaines années.

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi d'insister sur deux sujets de préoccupations et qui, je l'ai dit hier, interpellent la COP21.

Il s'agit tout d'abord du Lac Tchad. Ce Lac, absolument indispensable à la vie des populations riveraines et à la biodiversité, est en voie d'assèchement progressif. Il a déjà perdu 90% de sa surface initiale. Vous pouvez imaginer les conséquences de toutes sortes d'une telle situation.

Il nous faut absolument inverser la tendance de son assèchement, protéger le cadre de vies des populations qui subissent les effets induits de la détérioration de leur environnement.

Nous attendons de la communauté internationale un soutien résolu aux mécanismes mis en place dans le cadre du Bassin du Lac Tchad : Plan de Développement

et d'Adaptation aux changements climatiques, d'un coût estimé à 900 millions d'euros, Plan quinquennal d'Investissement, et un Programme d'Urgence en faveur des jeunes et des couches vulnérables.

Le deuxième sujet de préoccupation concerne la préservation des forêts du Bassin du Congo. Ce Bassin qui est le deuxième poumon de la planète, est menacé aujourd'hui de dégradation continue. Il faut le sauver, et, l'une des voies de salut, c'est la prise en compte, au moyen

de compensations financières, des besoins des pays riverains.

Mesdames, Messieurs,

C'était le sens de mon double appel d'hier :

- Il faut sauver le Bassin du Lac Tchad,
- Il faut sauver le Bassin du Congo.

Ce que je voudrais dire, l'urgence aujourd'hui, c'est que toutes les promesses faites en matière de soutien à l'Afrique, soient tenues et s'inscrivent dans la durée.

Je l'ai dit hier et le répète volontiers aujourd'hui, laissons nous guider par une exigence de solidarité humaine et par une juste appréciation de l'urgence d'une solution.

Demain l'Afrique, continent d'avenir, s'en souviendra.

Je vous remercie de votre attention.



Mini-Summit on Africa on the Theme “Climate Challenge and African Solutions”

Address by President Paul BIYA

Paris, 1 December 2015



Thank you Mr President.

I will start by thanking you, Mr President of the French Republic, for initiating this Paris Conference on climate change.

I also wish to thank the UN Secretary-General for working closely with you for the success of the conference.

I would like to take this opportunity to congratulate the organizers for the quality of the deliberations and in-depth discussions of the conference.

The speakers who preceded me have said everything, and eloquently indeed, about the adverse effects of climate change in Africa. I will not come back to that.

The first issue was whether Africa was really aware of the gravity of the phenomenon. The speakers who preceded me have shown that Africa is aware and that solutions have even been outlined, namely the Great Green Wall, the energy plan, etc. Moreover, we were visited by Minister Borloo who is proposing a plan to electrify 80% of Africa. Solutions exist, but I think the major problem is financing.

A lot has been done by France, in particular, as well as the World Bank and the African Development Bank. However, our troubles are not yet over. That is why I would like to join the speakers before me to say that there is need to go further in financing Africa.

Of course, climate change has not only greatly altered feeding habits and the lives of people, it has also led to the emergence of violence, particularly around Lake Chad where we are grappling with very violent movements. However, we have not sat idly by and let things happen. We have set up a Multinational Joint Task Force

comprising Nigeria, Chad, Cameroon and Benin which is fighting these terrorists.

Nonetheless, we are optimistic. The

global awareness being shown today in Paris is a pointer that the world is determined to meet the challenges. That is why we wish to once more thank President Hollande and the countries

helping Africa to continue this onward march for a better life and a better future for mankind.

Thank you



COP21 Le temps d'agir

La tribune du Chef de l'Etat à l'occasion de la conférence de Paris.

L'heure est à l'urgence. L'urgence climatique. La communauté internationale doit, à l'occasion de la conférence de Paris sur les changements climatiques, être au rendez-vous de l'Histoire et prendre des engagements à la hauteur des enjeux. Nous devons de concert enrayer les effets délétères du réchauffement climatique.

Certes, le chemin a été long depuis Rio en 1992. Nombre de conférences, à Kyoto, Bali, Copenhague, Cancun, Durban, Doha, Varsovie, Lima, ont jalonné ce parcours. Mais ces efforts n'ont pas été vains. Initialement affaire de spécialistes, le réchauffement climatique a ébranlé la conscience des nations, de leurs dirigeants et de leurs populations. La question est désormais posée : quelle planète allons-nous laisser aux générations futures ?

Il est indiscutable que les changements climatiques sont imputables aux activités humaines comme l'a démontré le 5ème rapport du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC). La responsabilité est ainsi clairement indiquée. Quand bien même elle serait plus importante du côté des pays industrialisés que de ceux en

développement, le problème n'est pas là. L'heure n'est plus à la désignation des responsables, mais à l'action. Et à ce problème global qu'est le réchauffement climatique, il est impératif que la communauté internationale propose les solutions nécessaires.

Tout le travail de préparation de la COP21, effectué à Lima, Bonn et Paris, montre que nous allons dans le sens d'un accord mondial et ambitieux pour contenir le réchauffement climatique en maintenant au-dessous de 2°C l'augmentation de la température moyenne à l'horizon 2100.

Nous attendons de « l'accord de Paris », qui couronnera les travaux de la conférence, des compromis acceptables pour toutes les parties entre les intérêts nationaux et ceux de la communauté des nations. Pour être crédibles, ces engagements devront être contraignants, surtout en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et prévoir la mise en place des mécanismes d'aide financière et technologique appropriés pour accompagner les pays pauvres dans leur lutte contre les bouleversements climatiques.

En effet, pour nombre de pays en développement ou sur la voie de l'émergence, parmi lesquels le

Cameroun, la réduction des émissions de gaz à effet de serre reste conditionnée à un soutien de la communauté internationale, notamment les pays industrialisés, sous forme de financements, de renforcement des capacités et de transferts de technologie.

Parallèlement, il est nécessaire de fixer un calendrier de financement pour garantir que les partenaires à l'accord tiennent leurs engagements.

De même, il sera indispensable que les différents fonds, notamment le Fonds Vert, soient alimentés comme prévu et de manière pérenne par les pays développés, sans préjudice des dotations accordées au titre de l'aide publique au développement et que l'accès aux sources de financements soit simplifié.

Le Cameroun entend pleinement respecter son engagement de réduction de 32 % de l'empreinte carbone de son développement par rapport à 2010, à l'horizon 2035.

La politique de développement du Cameroun, qui vise à l'émergence à ce même horizon, nécessitera sans aucun doute des adaptations au changement climatique. Ces mesures

d'atténuation exigeront, au niveau international, des transferts de technologie qui pourraient faire l'objet d'un fonds spécial multilatéral ; mais également, au niveau national, la poursuite de la mise en cohérence de politiques sectorielles et l'intensification des efforts que nous menons depuis plusieurs années déjà (reboisement dans le cadre de la lutte contre la désertification, élaboration d'un mécanisme pour le développement

propre, gestion durable des forêts et conservation de la biodiversité).

Nous devons prendre la mesure du véritable enjeu de la COP21 qui n'est ni plus ni moins que d'assurer la survie de l'espèce humaine.

Si les participants font preuve d'assez de courage politique pour prendre des décisions, certes difficiles mais indispensables, pour mobiliser les moyens appropriés et

pour coordonner leurs efforts, alors la conférence de Paris aura atteint son but et marqué un tournant historique.

Paul BIYA,
Président de la République
du Cameroun.

COP21. Time For Action

Opinion by the Head of State published during the Paris Conference.

It is time to take urgent action against climate change. The Paris Conference on Climate Change is a historic opportunity for the international community to make commitments that are commensurate with the challenges faced. Together, we must contain the harmful effects of global warming.

It is true that the road from the Rio Summit in 1992 has been long, marked by the holding of many conferences in Kyoto, Bali, Copenhagen, Cancun, Durban, Doha, Warsaw and Lima. However, these efforts have not been in vain. Considered at first as the business of specialists, global warming has shaken the conscience of nations, their leaders and peoples. The question now is: what planet are we going to bequeath to future generations?

There is no doubt that climate change is caused by human activities as demonstrated by the 5th Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). Although it has been clearly established that industrialized countries are more responsible for climate change than developing countries, that is not the issue. It is no longer time to apportion blame, but to act. This global problem of climate change requires appropriate solutions from the international community.

All the preparatory work carried out in Lima, Bonn and Paris ahead of COP21 is an indication that we are moving towards a comprehensive and ambitious agreement to contain global warming by keeping global average temperature increase below 2°C by 2100.

We expect the "Paris Agreement" that will crown the deliberations of this conference to include compromises between national interests and those of the community of nations which are acceptable to all parties. To be credible, the commitments should be binding, especially with respect to the reduction of greenhouse gas emissions, and provide for the establishment of appropriate financial and technological assistance mechanisms to support poor countries in their fight against climate disruptions.

Indeed, for many developing or emerging countries on the path to emergence, including Cameroon, greenhouse gas emission reduction remains predicated on support from the international community, especially the industrialized

countries, in the form of funding, capacity building and technology transfer.

At the same time, it is necessary to draw up a financing schedule to ensure that partners in the agreement meet their commitments.

Similarly, it will be indispensable for the various funds, particularly the Green Fund, to be replenished by developed countries as planned and in a sustainable manner, without prejudice to grants awarded as official development assistance, and for access to funding sources to be simplified.

Cameroon intends to fully meet its commitment to reduce the

carbon footprint of its development by 32% by 2035 compared with 2010.

Cameroon's development policy, which seeks to achieve the status of emerging country by this same date, will certainly require climate change adaptation. At the international level, these mitigation measures will require technology transfers, maybe through a multilateral special fund. At the national level, the measures will also require us to harmonize our sector policies and scale up the efforts we have been making for several years now (reforestation as part of desertification control, designing a clean development mechanism, sustainable forest

management and biodiversity conservation).

We must size up the real stakes of COP21 which are nothing short of ensuring the survival of mankind.

If participants demonstrate enough political courage to take obviously difficult but indispensable decisions to mobilize adequate resources and coordinate their efforts, then the Paris conference would have achieved its goal and marked a historic turning point.

Paul BIYA,
President of the Republic of Cameroon



Autres images marquantes du Chef de l'Etat à la COP21



Accueil du Couple Présidentiel au Bourget par les membres du gouvernement français.





Le Président des USA, Barack OBAMA (de dos) et le Président Paul BIYA, le signe de l'excellence des relations entre Yaoundé et Washington



Poignée de main chaleureuse avec le Président François HOLLANDE.



République du Cameroun

*Le Président
de la République*

Yaoundé, le 05 DEC 2015

Monsieur le Président,

Au moment de quitter Paris où j'ai participé au Débat de haut niveau de la 21^{ème} Session de la Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques,

Il m'est particulièrement agréable de vous remercier pour votre accueil.

Je voudrais également vous réitérer mes félicitations pour l'organisation, parfaite à tous égards, de cette Conférence qui aura enregistré une présence record des Chefs d'Etat et de gouvernement, et servi de cadre à des échanges larges et profonds.

Il s'en est dégagé une parfaite convergence de vues sur l'urgente nécessité d'enrayer les effets destructeurs des changements climatiques pour la survie de l'humanité.

**A Son Excellence François HOLLANDE
Président de La République Française
Palais de l'Elysée
PARIS**

Je voudrais saisir cette occasion pour vous dire toute mon appréciation pour la priorité accordée aux besoins des pays en développement victimes des changements climatiques.

Vous avez su vous faire leur porte-parole.

Pour ce qui est de l'Afrique, nous vous sommes reconnaissants de votre soutien à nos politiques d'adaptation aux changements climatiques et à nos efforts pour sauver le Lac Tchad et le Bassin du Congo. Vos annonces en sont la parfaite illustration.

J'ai grand espoir que les importantes déclarations faites au cours de ce Sommet, et surtout leur traduction en décisions et la stratégie globale qui sera adoptée feront de la Conférence de Paris ce moment historique que le monde, dans sa quête de survie de l'humanité, appelle de tous ses vœux.

Veillez agréer, **Monsieur le Président**, les assurances renouvelées de ma très haute considération./-



Bien à vous,

PAUL BIYA

Finale de la Coupe du Cameroun de football Communion nationale autour des valeurs du sport et de la République



Le Président de la République, Paul BIYA était au stade Omnisports Ahmadou Ahidjo le dimanche, 22 novembre 2015, pour présider la finale de la Coupe du Cameroun de football, couplée, comme de tradition, à la clôture des activités marquant la saison sportive.

Le Chef de l'Etat a été longuement applaudi à cette occasion par de milliers de jeunes et moins jeunes qui se sont donné rendez-vous au stade. Ce nombreux public a assisté à la finale de la coupe opposant l'Union des mouvements sportifs (USM) de Loum à la Panthère de Bangangté -match remporté par les joueurs de Loum par 2 buts à 0 -, mais ce public nombreux

a surtout participé à la communion républicaine autour du 1^{er} Sportif camerounais, S. E. Paul BIYA.

La parade culturelle d'ouverture de ce bel après-midi, exécutée par les élèves sélectionnés dans différents établissements scolaires de la capitale, soutenus par les étudiants de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports, a constitué un véritable regal. Les messages diffusés par les jeunes, à travers leurs banderoles, se résumaient en un hymne au patriotisme, à la solidarité et à la symbiose avec les forces de défense et de sécurité engagées dans la guerre contre le groupe terroriste Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord. La

jeunesse camerounaise a réitéré ainsi son engagement à soutenir le Chef des Armées dans cette guerre imposée à notre nation par des ennemis venus de l'extérieur.

A la fin du match USM-Panthère, le Chef de l'Etat a remis une trentaine de trophées aux capitaines des clubs qui se sont distingués dans les différentes disciplines sportives au cours de la saison. Cette fin de saison en apothéose marque aussi le compte à rebours de deux événements majeurs que va abriter le Cameroun et pour la réussite desquels le Président de la République veille tout particulièrement : l'organisation des CAN féminine 2016 et masculine 2019.



La clôture de la saison sportive : un moment traditionnel de communion nationale autour du Chef de l'Etat.





L'exaltation des valeurs d'unité et du vivre-ensemble des Camerounais.





Ensemble pour la paix au Cameroun.



Une phase du match de la finale de la coupe du Cameroun.

L'actualité au Palais de l'Unité

Le Chef de l'Etat a reçu les lettres de créance de nouveaux Ambassadeurs

La cérémonie de présentation s'est déroulée au Palais de l'Unité, les 11 et 12 novembre 2015.

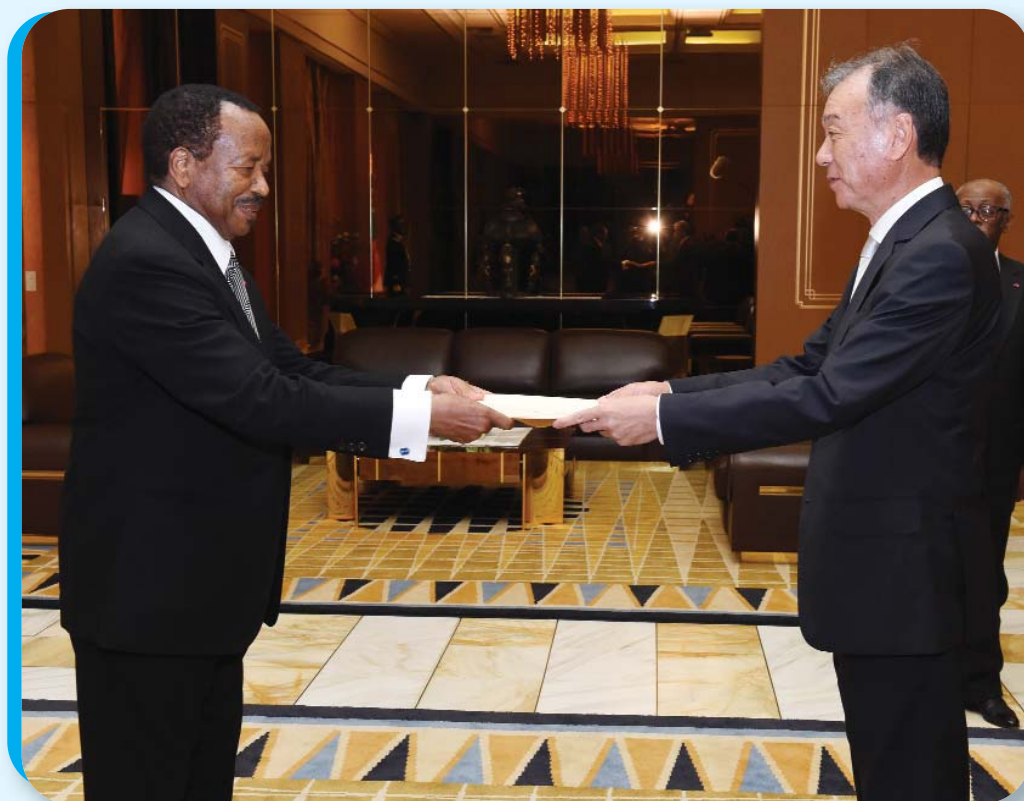
11 novembre 2015



S.E. Merzak BEDJAOUI
Ambassadeur de la République Algérienne Démocratique et Populaire.



S.E. Jalel SNOUSSI
Ambassadeur de la République de Tunisie.

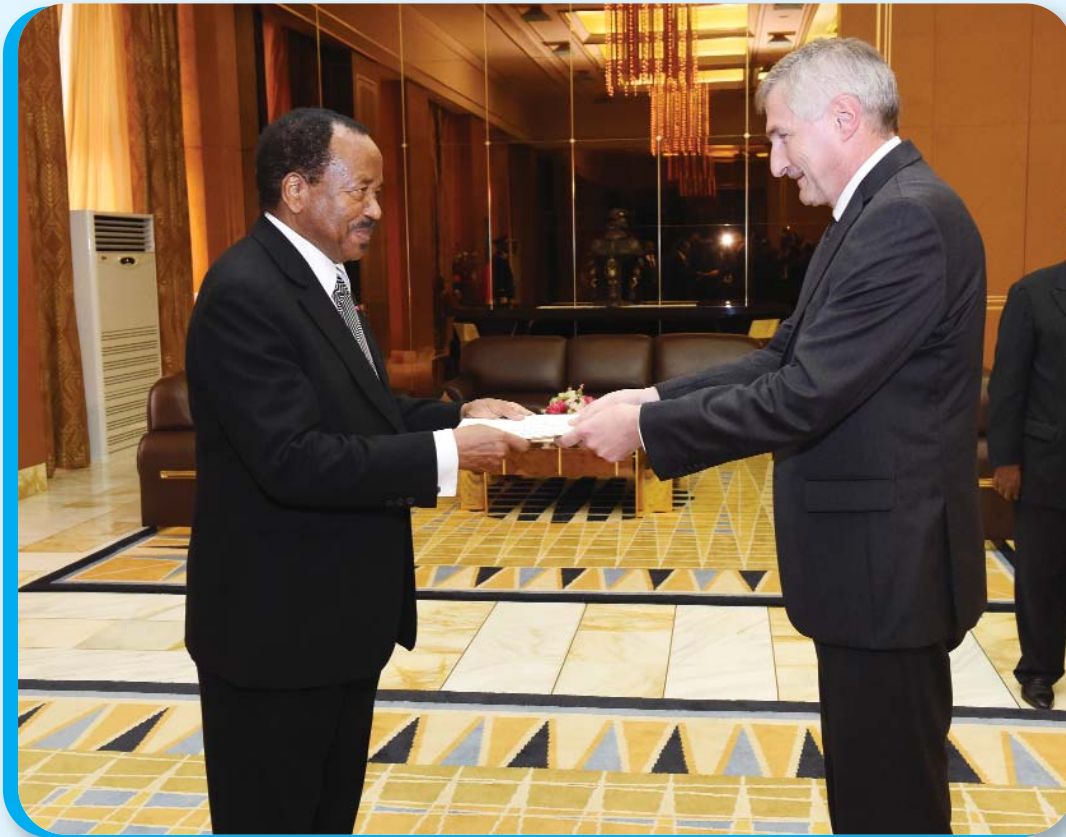


S.E. Kunio OKAMURA
Ambassadeur du Japon

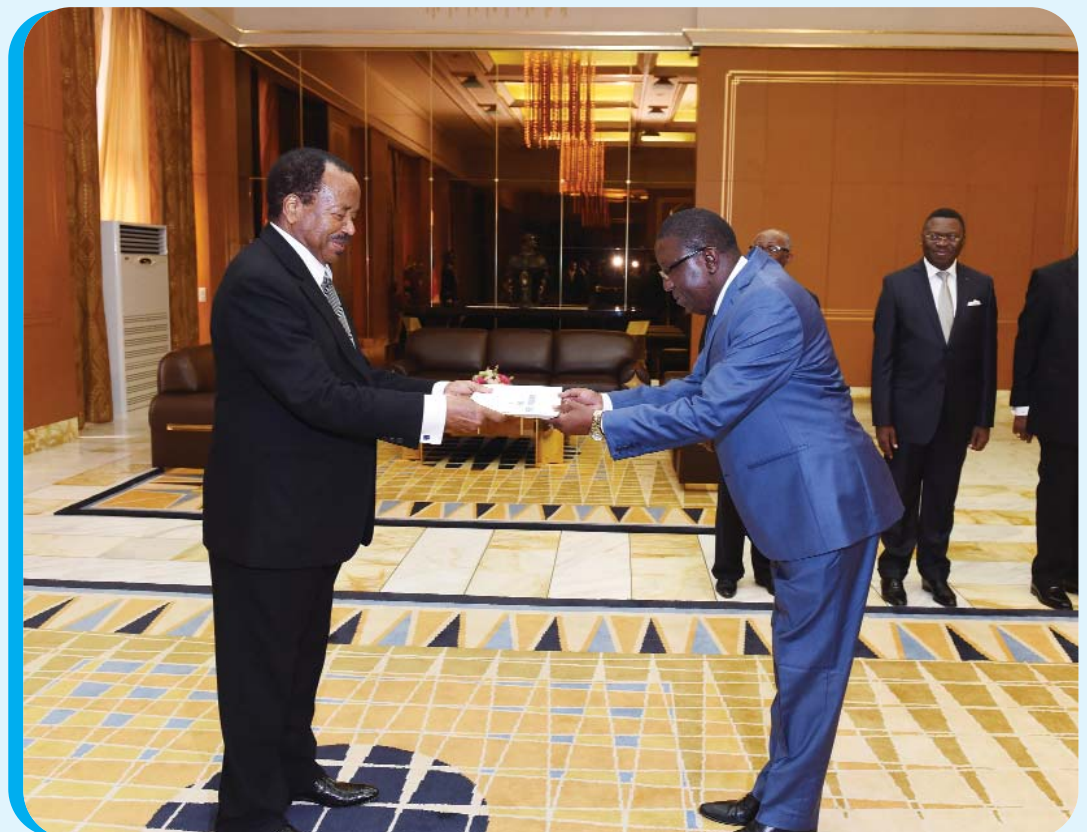


**S.E. Jorge DE ORUETA
PEMARTIN**
*Ambassadeur du Royaume
d'Espagne.*

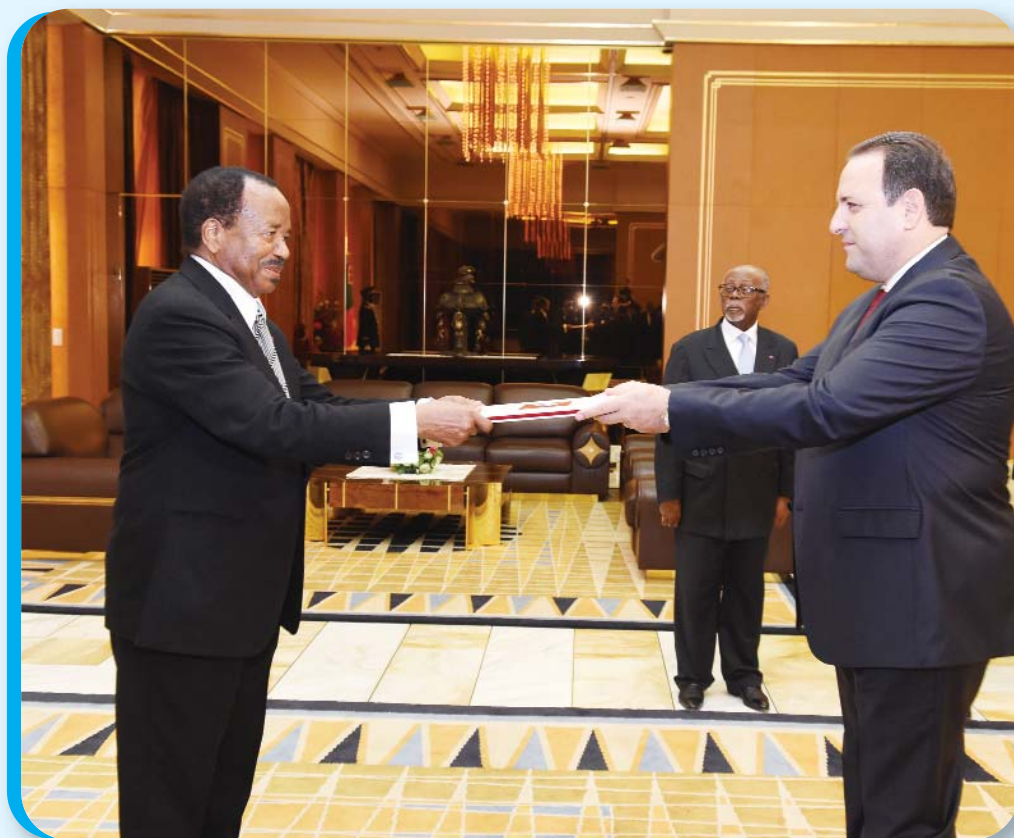
12 novembre 2015



S.E. Holger MAHNIKE
*Ambassadeur de la
République Fédérale
d'Allemagne.*



S.E. Vincent BADI
*Ambassadeur de la
République du Sénégal.*

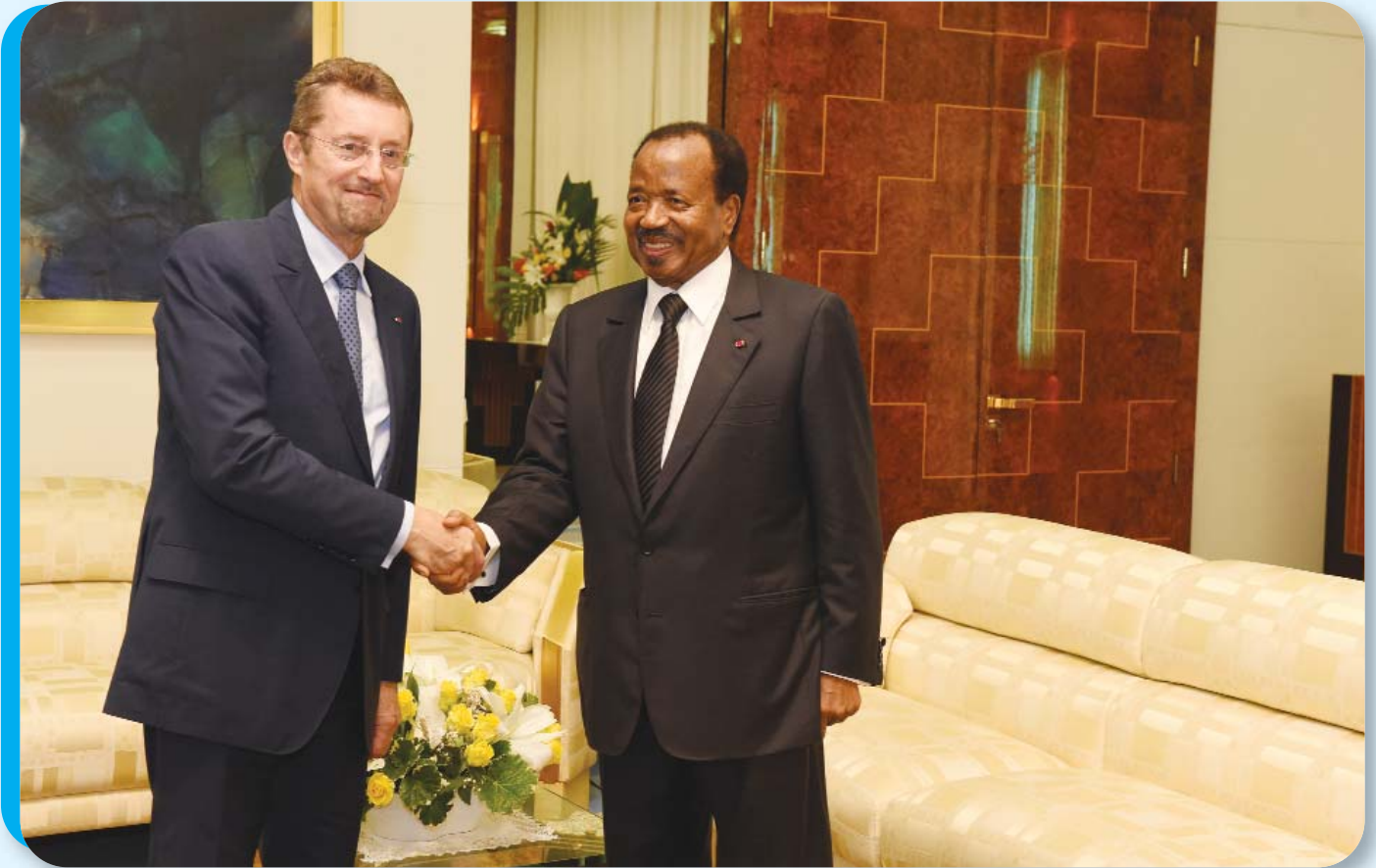


S.E. Hüsnü Murat ÜLKÜ
Ambassadeur de la République de Turquie.



Les collaborateurs du Chef de l'Etat lors de la présentation des lettres de créance des nouveaux ambassadeurs.

Entretien avec le Directeur Général de la Sécurité Extérieure française



Le Président de la République a reçu en audience au Palais de l'Unité, le 13 novembre 2015, M. Bernard Bajolet, Directeur Général de la Sécurité Extérieure française.

La France fait partie des pays amis qui apportent un appui multiforme au Cameroun dans la guerre contre le groupe terroriste Boko Haram.



Les activités de fin d'année de la Première Dame

Comme il est de tradition à la fin de chaque année, la Première Dame du Cameroun, Madame Chantal BIYA, Ambassadrice de Bonne Volonté de l'UNESCO pour l'éducation et l'inclusion sociale, Ambassadrice

Spéciale de l'ONUSIDA, s'est illustrée à travers des actions sociales diverses. Parmi les exemples les plus éloquents, les cérémonies d'arbre de Noël au complexe scolaire « Les Coccinelles » du Palais de l'Unité et à la Fondation

Chantal BIYA ; l'engagement sans faille au sein du Cercle des Amis du Cameroun (CERAC), qui a célébré avec faste son vingtième anniversaire.

Cercle des Amis du Cameroun (CERAC)

20 ans d'échange et de partage pour des résultats éloquents



Il y a vingt ans, en 1995, à l'initiative de Mme Chantal BIYA, Première Dame du Cameroun, fut créé le Cercle des Amis du Cameroun (CERAC). Deux décennies plus tard, le CERAC, à travers ses très nombreuses actions s'est durablement

fixé dans la conscience collective nationale, voire internationale. Le CERAC s'est, en effet, imposé comme une association de bienfaisance, qui porte régulièrement assistance aux couches sociales vulnérables. A longueur d'année, les femmes du

CERAC sillonnent les villes et villages des dix régions du Cameroun pour apporter le message d'espoir et de réconfort aux personnes en détresse et aux déshérités. Réfection de vieilles écoles parfois abandonnées, réhabilitation et équipement des

hôpitaux et centres de santé, distribution de matériels agricoles aux communautés, aide aux orphelins, prise en charge de la scolarité des enfants abandonnés, fourniture des médicaments, construction d'adductions d'eau potable, etc.

C'est donc avec beaucoup de satisfaction et de fierté que les dames du CERAC ont clôturé en apothéose, lors de l'assemblée générale annuelle tenue à Yaoundé, le 16 décembre 2015, les manifestations marquant la célébration des vingt années d'existence de leur association.

Au nom de la Première Dame, Présidente fondatrice du CERAC,

Mme Chantal BIYA, la Coordinatrice générale des activités du CERAC, Mme Linda YANG, épouse du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a rendu un vibrant hommage aux « pionnières » qui ont œuvré contre vents et marées pour assurer au CERAC son rayonnement actuel.

« Le CERAC, dira la Coordinatrice générale, a réalisé en deux décennies ce que nulle n'aurait prédit en 1995. Des milliers de kilomètres parcourus pour apporter réconfort, médicaments, eau potable ou pour soutenir l'éducation dans les zones les plus reculées du pays... Il y a vingt ans, il y avait à peine une dizaine de dames autour de Mme Chantal BIYA, dont on

ne vendait pas cher la peau... Ces pionnières ont bâti le CERAC que nous connaissons aujourd'hui avec des résultats éloquentes. »

Après ces vingt années passées dans l'action, les dames du CERAC veulent maintenir le cap. Les programmes majeurs de l'association en faveur de la santé, l'éducation et l'encadrement de la femme rurale vont se poursuivre. Engagement ferme a été pris par les membres du CERAC devant leur Présidente fondatrice, Mme Chantal BIYA.



20 années de succès.



Les membres du CERAC - volets national et diplomatique - ont œuvré pour assurer le rayonnement de l'association.





En signe d'amitié et de réussite.





Le partage, une valeur cardinale du CERAC.



Une démonstration de la richesse culturelle du Cameroun pour les 20 ans du CERAC.



L'utile à l'agréable...



Les Coccinelles du Palais de l'Unité chantent Noël



La Première Dame a présidé, le 21 décembre 2015, la cérémonie d'arbre de Noël au complexe scolaire « Les Coccinelles » du Palais de l'Unité. Une cérémonie riche en sons et couleurs, au cours de laquelle les petits écoliers ont fait étalage de leurs talents et de leurs connaissances devant la marraine de l'établissement, Mme Chantal BIYA, leurs parents et les nombreux invités présents. Chants, récits, jeux de flûte, contes, ballets, danses traditionnelles et modernes étaient au rendez-vous.

Les 90 élèves que compte ce complexe scolaire ont présenté un ensemble de savoirs acquis durant le premier trimestre de l'année scolaire en cours, à la grande satisfaction de la Première Dame.





Une présentation des savoirs acquis par les écoliers saluée par la Première Dame.



Réconfort pour les enfants malades et autres enfants vulnérables à la Fondation Chantal BIYA



C'est par la Fondation éponyme que Mme Chantal BIYA a achevé, le 23 décembre 2015, la série d'activités de fin d'année débutée le 16 décembre 2015 au CERAC. A l'occasion de la cérémonie de l'arbre de Noël, la Première Dame a communiqué avec les enfants malades internés à la Fondation, environ de 240 en cette veille de Noël, de milliers d'enfants vulnérables de la capitale, Yaoundé, et des localités environnantes. Ces derniers étaient issus des écoles publiques et centres sociaux. Comme par le passé, les populations sont sorties en grand nombre pour soutenir la Première Dame dans ce combat qu'elle mène contre la maladie et les autres formes de souffrance qui affectent l'enfant.

A ces milliers d'enfants vulnérables issus des établissements scolaires et centres sociaux, Mme Chantal BIYA a apporté des cadeaux pour la fête. Puis, comme à son habitude, la Première Dame, a pris du temps pour faire le tour de la Fondation afin de visiter individuellement chaque petit malade, interrogeant régulièrement le personnel médical sur les traitements administrés. De salle en salle, elle a distribué non seulement des cadeaux, mais aussi son sourire maternel et réconfortant, des mots d'encouragement aux parents internés avec leurs enfants. Bref, tout ce qu'il faut pour redonner confiance et espoir dans les moments difficiles.

Outre la visite des salles, la Première Dame, en maître d'ouvrage,

s'est arrêté sur le chantier du Centre de chirurgie cardiaque et d'assistance respiratoire de la Fondation. Cette infrastructure stratégique va permettre la prise en charge des enfants atteints de maladies cardio-vasculaires, en nette progression dans notre pays. En effet, entre janvier 2006 et juin 2015, 1761 enfants ont été suivis pour ce genre de cas à la Fondation Chantal BIYA. Si les besoins en chirurgie ont été établis pour 1019 cas, 72 enfants seulement ont pu bénéficier d'une opération. C'est donc dire l'importance de cette nouvelle structure que s'apprête à mettre à la disposition de la population la Fondation Chantal BIYA.



Sourire, réconfort et partage pour des lendemains meilleurs.





Une manifestation de l'inclusion sociale...



La chaleur maternelle...

Les actes dans les principaux pôles de la politique des Grandes Réalisations

Du 1^{er} au 30 novembre 2015, le Président de la République, Paul BIYA, a signé 69 décrets et 87 arrêtés. Entre le 1^{er} et le 31 décembre 2015, le Président de la République a promulgué 06 lois et signé 01 ordonnance, 148 décrets et 173 arrêtés. Certains de ces textes sont répartis de la manière ci-après dans les quatre principaux pôles de la politique des « Grandes Réalisations ».

Pôle de la gouvernance

Décembre 2015

Loi N°2015/014 du 21 décembre 2015 autorisant le Président de la République à ratifier la Convention relative à l'Agence pour la Sécurité et la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), adoptée le 12 janvier 2010 à Ouagadougou et signée le 28 avril 2010 à Libreville (Gabon).

Law No2015/014 of 21 December 2015 to authorize the President of the Republic to ratify the Convention relating to the Agency for the Safety of Aerial Navigation in Africa and Madagascar (ASECNA) adopted on 12 January 2010 at Ouagadougou and signed on 28 April 2010 at Libreville, Gabon.

Loi N°2015/15 du 21 décembre 2015 autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement de la République du Mali relatif à la circulation des personnes et des biens, signé à Yaoundé, le 8 septembre 2015.

Law No2015/015 of 21 December 2015 to authorize the President of the Republic to ratify the Agreement between the Government of the Republic of Cameroon and the Government of the Republic of Mali relating to the Movement of Persons

and Goods, signed in Yaounde on 8 September 2015.

Loi N°2015/016 du 21 décembre 2015 portant ratification de l'Ordonnance N°2015/003 du 13 août 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°2014/026 du 23 décembre 2014 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2015.

Law No2015/016 of 21 December 2015 to ratify Ordinance No2015/3 of 13 August 2015 to amend and supplement certain provisions of Law No2014/26 of 23 December 2014: Finance Law of the Republic of Cameroon for the 2015 Financial Year.

Loi N°2015/017 du 21 décembre 2015 portant Loi de règlement de la République du Cameroun pour l'exercice 2014.

Law No2015/017 of 21 December 2015 on the Settlement Law for the 2014 Financial Year.

Loi N°2015/018 du 21 décembre 2015 régissant l'activité commerciale au Cameroun.

Law No2015/018 of 21 December 2015 governing Commercial Activity in Cameroon.

Loi N°2015/019 du 21 décembre 2015 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2016.

Law No2015/019 of 21 December 2015 Finance Law of the Republic of

Cameroon for the 2016 Financial Year.

Ordonnance N°2015/004 du 23 décembre 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°2014/026 du 23 décembre 2014 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2015.

Décret N°2015/620 du 29 décembre 2015 portant maintien en service d'un Officier de la Gendarmerie Nationale à titre exceptionnelle. Colonel Hollong Etienne.

Décret N°2015/619 du 24 décembre 2015 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Antar Malloum Boukar ; Feu Mele Modou ; Feu Yaya Emat ; anciens membres du comité de vigilance de Waza, au grade de Chevalier.

Décret N°2015/618 du 24 décembre 2015 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Malloum Massao Issa, membre du comité de vigilance de Fotokol, décédé des suites d'un attentat kamikaze, au grade de Chevalier.

Décret N°2015/617 du 24 décembre 2015 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Alhadji Garba Nabara, promoteur de la reconstruction de la Grande Mosquée de la Briqueterie à Yaoundé, au grade de Chevalier.

Décret N°2015/616 du 24 décembre 2015 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite

camerounais. M. Alhadji Mohaman Labbo, représentant de la succession Garba Nabara à Yaoundé ; M. Mohaman Saminou, Imam adjoint à Yaoundé, au grade de Chevalier.

Décret N°2015/615 du 24 décembre 2015 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Cheikh Ibrahima Moussa, Imam Central de Yaoundé au grade d'Officier ; Sa majesté Oussoumanou Ahmadou, chef de la communauté musulmane du Mfoundi à Yaoundé, au grade de Chevalier.

Décret N°2015/614 du 24 décembre 2015 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite camerounais. M. Isseini Abdourama, membre du comité de vigilance de Dabanga (Logone et Chari) au grade de Chevalier.

Décret N°2015/613 du 24 décembre 2015 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. M. Kotto Jean Jacques, promoteur de l'Ecole supérieure spéciale d'Architecture du Cameroun (ESSAGA) au grade de Commandeur.

Décret N°2015/612 du 23 décembre 2015 portant maintien en activité de service d'un Officier des forces de défense. Colonel Adeck Moïse Tingwei, Gendarmerie Nationale.

Décret N°2015/611 du 23 décembre 2015 portant promotion au grade de sous-lieutenant en enseigne de vaisseau de 2ème classe les Adjudants-chefs et Maîtres-principaux des forces de défense inscrits au tableau d'avancement de grade au titre de l'année budgétaire 2016.

Décret N°2015/610 du 23 décembre 2015 portant admission au corps des Officiers d'active des forces de défense et inscription au tableau

d'avancement de grade des Adjudants-chefs et Maîtres-principaux des forces de défense au titre de l'année budgétaire 2016.

Décret N°2015/609 du 23 décembre 2015 portant promotion aux grades supérieurs des personnels Officiers d'active des forces de défense au titre du premier semestre de l'année budgétaire 2016.

Décret N°2015/608 du 23 décembre 2015 portant inscription au tableau d'avancement de grade des personnels Officiers d'active des forces de défense au titre l'année budgétaire 2016.

Décret N°2015/600 du 23 décembre 2015 portant attribution de la médaille de la vaillance. Soldat de 2ème classe Etoundi Manga « pour acte de bravoure lors des attaques kamikazes à Dabanga le 28 novembre 2015 ».

Décret N°2015/599 du 23 décembre 2015 portant attribution de la médaille de la vaillance à titre posthume. Soldat de 2ème classe Bachirou Mayaga, mort en service commandé.

Décret N°2015/595 du 22 décembre 2015 portant nomination des Secrétaires Généraux dans certains départements ministériels.

Décret N°2015/596 du 22 décembre 2015 portant nomination du Secrétaire Général de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale. M. Baya Dominique, commissaire divisionnaire.

Décret N°2015/597 du 22 décembre 2015 portant nomination du Secrétaire Général du Conseil Economique et Social. M. Wonyu Emmanuel Samuel.

Décret N°2015/598 du 22 décembre 2015 portant nomination du Secrétaire Général de la Chambre d'Agriculture, de l'Elevage et des

Forêts du Cameroun. M. Tanyi Jacob Tachot.

Décret N°2015/594 du 22 décembre 2015 portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux d'extension des systèmes d'adduction d'eau potable dans les villes de Bafang, de Banka et de Bana, département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest.

Décret N°2015/593 du 22 décembre 2015 portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction d'une ligne électrique MT 30 KV entre Ebolowa-Mvangan et Ebolowa-Mvam Yetom, dans le département de la Mvila, Région du Sud.

Décret N°2015/592 du 22 décembre 2015 portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction de l'autoroute Yaoundé-Douala, entre le Pk 20 et le Pk 40 dans les arrondissements de Lobo et de Matomb, départements de la Lékié et du Nyong et Kellé, Région du Centre.

Décret N°2015/590 du 21 décembre 2015 portant nomination d'un directeur Général au Ministère des Finances. Directeur Général des Douanes : M. Fongod Edwin Nuvaga.

Décret N°2015/586 du 18 décembre 2015 portant nomination d'un Inspecteur général au Ministère de la Santé Publique. M. Banahag Bassong Alexandre.

Décret N°2015/579 du 16 décembre 2015 portant ratification de la Convention N°155 de l'Organisation Internationale du travail (OIT) sur la sécurité et la santé des travailleurs, adoptée à Genève, en suisse, le 22 juin 1981.

Décret N°2015/578 du 16 décembre 2015 portant ratification de la Convention N°155 de l'Organisation Internationale du travail (OIT) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, adoptée à Genève, en suisse, le 02 juin 1976.

Décret N°2015/559 du 10 décembre 2015 portant reversement de Mme Betoko née Ambassa Marie-Thérèse dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur.

Décret N°2015/560 du 10 décembre 2015 portant reversement de M. Tegankong David dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur.

Décret N°2015/555 du 09 décembre 2015 rectifiant les articles 1, 2 et 5 du décret N°2015/141 du 1er avril 2015 portant avancement d'échelons de magistrats.

Décret N°2015/556 du 09 décembre 2015 rectifiant les articles 10 et 13 du décret N°2015/141 du 1er avril 2015 portant avancement d'échelons de magistrats.

Décret N°2015/557 du 09 décembre 2015 portant admission à la retraite d'un huissier de justice. Maître Baleng Ma'a Célestin, huissier de justice à la 4ème charge du Tribunal de première instance de Douala.

Décret N°2015/553 du 07 décembre 2015 portant attribution de la médaille de la vaillance à certains personnels militaires des forces de défense. Caporal-chef Abdullaye Baba ; Quartier-maître Kamdoum Aristide de Loyola « pour acte de bravoure en portant secours à une dame en détresse agressée par des malfrats le 8/10/2015 ».

Arrêté N°0709/CAB/PR du 23 décembre 2015 portant rappel et

versement dans la réserve non mobilisable d'un Officier supérieur en service dans une Mission militaire. Colonel Abba Yagana Matapa, Attaché de défense à la Mission militaire près l'Ambassade du Cameroun en Arabie Saoudite.

Arrêté N°0689/CAB/PR du 17 décembre 2015 portant révocation de M. Samnick Bapambe Jonathan (Mle 571 405-M), Gardien de la Paix de 2ème grade. Abandon de poste.

Novembre 2015

Décret N°2015/545 du 30 novembre 2015 accordant une prolongation d'activité à M. Nono Henri, ingénieur principal de la statistique.

Décret N°2015/547 du 30 novembre 2015 portant intégration et promotion de M. Sobjue Fondjo Emmanuel dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Maître de Conférences de 1ère classe, indice 1140.

Décret N°2015/548 du 30 novembre 2015 portant intégration et promotion de M. Youmbi Emmanuel dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Maître de Conférences de 1ère classe, indice 1115.

Décret N°2015/549 du 30 novembre 2015 portant intégration et promotion de M. Djoufac Woumfo Emmanuel dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Maître de Conférences de classe exceptionnelle, indice 1300.

Décret N°2015/550 du 30 novembre 2015 portant intégration et promotion de M. Guimdo Dongmo Bernard Raymond dans le corps des personnels de l'Enseignement

Supérieur au grade de Professeur de 1ère classe, 3e échelon indice 1300.

Décret N°2015/550 du 30 novembre 2015 portant intégration et promotion de Mme Endeley Margaret Nalova dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de chargé de cours 2e classe, 3e échelon, indice 870.

Décret N°2015/552 du 30 novembre 2015 portant maintien en activité de service des personnels officiers des Forces de défense ci-après : Ndengue Desiré, Ngokobi François, Lonla Raymond, Ndoudjin Marcel.

Décret N°2015/536 du 27 novembre 2015 portant nomination du Conseiller Technique au ministère de la Défense. Colonel Ndjalle Ndandou Frédéric.

Décret N°2015/536 du 27 novembre 2015 portant nomination du Commandant de la Base aérienne 20. Colonel Mbollo Joachim Bienvenu.

Décret N°2015/539 du 27 novembre 2015 portant nomination du Président du Conseil National de la Communication. M. Peter Essoka.

Décret N°2015/539 du 27 novembre 2015 portant nomination du Vice-président du Conseil National de la Communication. M. Joseph Janvier René Mvoto Obounou.

Décret N°2015/541 du 27 novembre 2015 portant nomination d'un « *Vice-Chancellor* » à l'université de Bamenda. Mme Nkuo Teresa Kimbeng épouse AKenjI, Professeur.

Décret N°2015/542 du 27 novembre 2015 portant nomination des certains responsables à l'université de Buea et à l'université de Bamenda.

Décret N°2015/543 du 27 novembre 2015 portant nomination de responsables dans certaines université d'Etat.

Décret N°2015/543 du 27 novembre 2015 portant nomination du Président du Conseil d'administration de l'Office National des Anciens Combattants, et Anciens Militaires et victimes de guerre du Cameroun(ONACAM), M. Beti Assomo Joseph.

Décret N°2015/533 du 26 novembre 2015 portant intégration et promotion de M. Eyezo'o Salvador dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Maître de Conférences de classe exceptionnelle, indice 1300.

Décret N°2015/534 du 26 novembre 2015 portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux d'extension de l'emprise du projet de construction d'une autoroute urbaine Yaoundé-Nsimalen dans le département du Mefou et Afamba.

Décret N°2015/529 du 26 novembre 2015 portant intégration et promotion de M. Onguene Essono Louis Martin Pierre dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Maître de Conférence 1ère Classe 2e échelon indice 1200.

Décret N°2015/530 du 26 novembre 2015 portant intégration et promotion de Mme Watcho, née Keukong Ngueken Rolande Saurelle dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade chargé de cours 2e échelon indice 785.

Décret N°2015/531 du 26 novembre 2015 portant intégration et promotion de M. Watcho Pierre dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Maître de Conférences 1ère Classe 1er échelon indice 1140.

Décret N°2015/532 du 26 novembre

2015 portant intégration et promotion de M. Gouest Bebga dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de cours 2e Classe 6e échelon indice 1050.

Décret N°2015/526 du 23 novembre 2015 portant nomination des assesseurs près les chambres des Cours d'appel.

Décret N°2015/525 du 23 novembre 2015 portant nomination des assesseurs près les Tribunaux militaires.

Décret N°2015/524 du 23 novembre 2015 portant nomination des officiers magistrats chargés de l'action publique devant les Chambres militaires des Cours d'appel.

Décret N°2015/523 du 23 novembre 2015 portant nomination des officiers magistrats au siège des Tribunaux militaires.

Décret N°2015/522 du 23 novembre 2015 portant nomination des officiers magistrats au parquet des Tribunaux militaires.

Décret N°2015/521 du 23 novembre 2015 portant attribution de la médaille de la vaillance à traitre posthume aux personnels des forces de défense ci-après morts en service commandé.

Opération Alpha : capitaine Djinebo Albert ; soldats de 2ème classes Bello Félix, Madi Joseph, Mbassoni Bosco.

Opération Emergence : sergent-chef Ekwe Charles Ekweni ; maitre Abia Kouna Simplicite ; sergents Kouangang Boniface, Mbida Innocent Gaël ; élève gendarme Djanga Noubissie Armel ; soldat de 2eme classes Kidong Cyrielle Laurence, Oleme Eteme Clément, Yamani Nicolas Ilex ; Ediba Talla Justin,

matelot de 2eme classe Amadou Guibe.

Décret N°2015/520 du 23 novembre 2015 portant maintien en activité de service d'un officier des forces de défense. Colonel Yaka Rose Yvette.

Décret N°2015/519 du 23 novembre 2015 portant nomination d'un responsable au Ministère de la Défense. Deuxième Région Militaire, 22e Brigade d'Infanterie Motorisée. Colonel Agha Robinson.

Décret N°2015/518 du 23 novembre 2015 modifiant le décret N°2001 du 25 juillet 2001 portant organisation générale de la défense et des Etats-Majors Centraux.

Décret N°2015/509 du 16 novembre 2015 portant nomination du Président du Conseil d'administration de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques(ONACC) M. Wouamene Mbele.

Décret N°2015/513 du 16 novembre 2015 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général adjoint de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques(ONACC) MM. Amougou Joseph Armathé ; Forghab Patrick Mbomba.

Décret N°2015/509 du 16 novembre 2015 portant nomination du Président du Conseil d'administration de l'Hôpital Général de Yaoundé, M. Atangana Ignace.

Décret N°2015/515 du 16 novembre 2015 portant nomination du Directeur Adjoint du Centre Hospitalier Universitaire de Yaoundé(CHUY), M. Ntone Eyime Félicien.

Décret N°2015/506 du 13 novembre 2015 portant intégration et promotion de M. Meli Lannang Alain dans le corps des personnels de

l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de cours de 2e classe 1er échelon, indice 715.

Décret N°2015/507 du 13 novembre 2015 portant intégration et promotion de M. BITJA Nyom Arnold Roger dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de cours stagiaire indice 665.

Décret N°2015/508 du 16 novembre 2015 portant admission au corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination en grade, Capitaine 1er échelon Ella Yves Severin.

Décret N°2015/509 du 16 novembre 2015 portant nomination du Président du Conseil de Direction du « Limbe Nautical Arts and Fishers Institute », Dr Taiga

Décret N°2015/509 du 16 novembre 2015 portant nomination du Directeur Adjoint du « Limbe Nautical Arts and Fishers Institute » Madame Chiawah Ebonkeng Cecilia.

Décret N°2015/494 du 09 novembre 2015 portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux complémentaires du projet de construction d'un second pont sur le Wouri, département du Wouri.

Décret N°2015/496 du 09 novembre 2015 portant admission au corps des officiers d'active des Forces de défense et nomination au grade « Sous- lieutenant Mebe M'obah Alain Frediche.

Décret N°2015/497 du 10 novembre 2015 portant intégration et promotion de M. Tematio Paul dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Maître de Conférences 1ere classe 2e échelon indice 1200.

Décret N°2015/498 du 10 novembre 2015 portant intégration et promotion de M. NJONFANG Emmanuel dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Maître de Conférence 2e classe 6e échelon indice 1115.

Décret N°2015/499 du 10 novembre 2015 portant intégration et promotion de M. Atchana Jeanne dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade Chargé de Cours stagiaire indice 665.

Décret N°2015/500 du 10 novembre 2015 portant intégration et promotion de M. Mbang Joseph dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de 2e classe 2e échelon indice 785.

Décret N°2015/501 du 10 novembre 2015 portant intégration et promotion de M. Tchawoua Clément dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de 2e classe 1er échelon indice 715.

Décret N°2015/502 du 10 novembre 2015 portant intégration et promotion de M. Nkuimi Jugnia Célestin dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Chargé de Cours de 2e classe 1er échelon indice 715.

Décret N°2015/503 du 10 novembre 2015 portant intégration et promotion de M. Amungwa Athanasius FONTEH dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur au grade de Maître de Conférences de classe exceptionnelle indice 1300.

Décret N°2015/492 du 04 novembre 2015 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2014/027 du 28 janvier 2014 portant nomination des Huissiers de justice

dans les ressorts de Cours d'Appel « MM. Nouma Louis Marie ; Penda NyamE ; Sogolo Betilene Valentin »

Décret N°2015/493 du 04 novembre 2015 portant reconnaissance d'utilité publique d'une formation sanitaire privée confessionnelle. « Centre Cardiaque de l'Hôpital Général Catholique Sainte Elisabeth de Shishong à Kumbo. »

Décret N°2015/485 du 02 novembre 2015 portant inscription au tableau d'avancement au choix de dix(10) commissaires de police au grade de commissaire de police principal au titre de l'année.

Décret N°2015/486 du 02 novembre 2015 portant avancement d'échelon de 03 commissaires de Police et avancement de grade au choix de dix(10) commissaires de police au grade de commissaire de police principal au titre de l'année 2015.

Décret N°2015/487 du 02 novembre 2015 portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de (09) commissaires de police principaux au grade de commissaire divisionnaire au titre de l'année 2015.

Décret N°2015/488 du 02 novembre 2015 portant avancement de grade au choix 09 commissaires de police principaux au grade de commissaire divisionnaire au titre de l'année 2015 et avancement d'échelon de 09 Commissaires divisionnaires.

Décret N°2015/489 du 02 novembre 2015 portant intégration de trente-quatre (34) élèves-commissaires de police, de reclassement de trente-quatre (34) élèves-commissaires de police, et avancement de seize (16) élèves-commissaires de police.

Décret N°2015/490 du 02 novembre 2015 portant inscription de cinq cent quarante-quatre (544) officiers de

police principaux sur la liste d'aptitude pour l'accès au cadre de commissaire de police au titre de l'année 2015.

Arrêté N°0720 /CAB/PR du 30 décembre 2015 portant nomination d'un chef de secrétariat particulier au MINREX. M. Ntamack Epoh Paul Serges.

Arrêté N°630 /CAB/PR du 23 novembre 2015 portant nomination des responsables au ministère de la Défense.

Pôle industriel de production et de la transformation

Décret N°2015/587 du 21 décembre 2015 ratifiant l'avenant portant amendement de l'Accord de prêt N°2000130012933 d'un montant de 154 061 000 euros, soit environ 101 milliards de FCFA, conclu le 28 mars 2015 entre la République du Cameroun et la Banque Africaine de Développement (BAD), pour le financement partiel du Programme d'appui au secteur des transports phase I : projet d'aménagement de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Lena, longue de 248,60 km.

Décret N°2015/591 du 21 décembre 2015 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec le Fonds Saoudien pour le Développement (FSD), un Accord de prêt d'un montant de 63, 75 millions de riyals saoudiens, équivalant à 17 millions de dollars US, soit environ 8,5 milliards de FCFA, pour le financement du projet de construction de la route Olama-Kribi (section 1, Bingambo-Grandzambi).

Décret N°2015/558 du 09 décembre

2015 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec la Banque Islamique de Développement (BID), un accord d'ISTISNA'A d'un montant de 167 millions d'euros, soit environ 109,4 milliards de FCFA, pour le financement du projet de construction de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Tibati-Ngaoundéré (phase 1), section Lena-Tibati.

Décret N°2015/491 du 04 novembre 2015 portant classement dans le domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction d'un Marché de Ravitaillement sis au lieu –dit « Zamengoué », Arrondissement d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre.

Décret N°2015/504 du 11 novembre 2015 portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux d'assainissement dans la ville de Yaoundé, deuxième phase, département du Mfoundi, Région du Centre.

Décret N°2015/546 du 11 novembre 2015 portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de drainage fluvial de la ville de Douala département du Wouri, Région du Littoral.

Pôle des services et des nouvelles technologies

Décret N°2015/589 du 21 décembre 2015 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec le Fonds Saoudien pour le

Développement (FSD), un Accord de prêt d'un montant de 37,5 millions de riyals saoudiens, soit environ 5 milliards de FCFA, pour le financement du projet de construction et d'équipement du lycée d'Akwa pour l'enseignement des métiers industriels dans la ville de Douala.

Décret N°2015/588 du 21 décembre 2015 portant ratification de l'Accord de prêt d'un montant de 37,304 millions d'euros, soit environ 24,47 milliards de FCFA, conclu le 29 octobre 2015 entre la République du Cameroun et la Banque Africaine de Développement (BAD), pour le financement partiel du projet dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB)-Composante Cameroun.

Pôle environnemental et agricole

Décret N°2015/554 du 09 décembre 2015 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec l'International Islamic Trade Finance Corporation (ITFC), filiale du Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID), un accord de financement MOURABAHA d'un montant de 73,5 millions d'euros, soit environ 48,216 milliards de FCFA, pour l'achat d'intrants agricoles et de graines de coton, et leur vente au Gouvernement du Cameroun.



La gratitude de la Directrice Générale de l'UNESCO, Madame Irina BOKOVA, à la Première Dame du Cameroun, Madame Chantal BIYA, Ambassadrice de Bonne Volonté de l'UNESCO. Paris, le 17 novembre 2015.

Le temps des Réalisations

Une publication du Cabinet Civil de la Présidence de la République

Directeur de publication : Martin BELINGA EBOUTOU, *Directeur du Cabinet Civil*

Coordonnateur : Joseph LE, *Directeur Adjoint du Cabinet Civil, Chef de la Cellule de Communication*

Conseiller à la rédaction : Oswald BABOKE, *Conseiller Technique*

Rédacteurs en Chef : Nicolas AMAYENA, *Attaché*

BANSI Victor SUYHANG, *Attaché*

Contribution : Churchill EWUMBUE MONONO, *Conseiller Technique*; Salomon EHETH, *Chargé de Mission*;
Jean Lucien EWANGUE, *Attaché*

Secrétariat Général de la Présidence de la République : Florent Guy ELA FOE, *Attaché*

Images: Elie NYAT SAF, Victor YENE, ANDJONGO SEME, SALIFOU CHIGHET

Appui : Jeanne d'Arc OTAM, Médard NKODO NSOULOU, Joseph Bienvenu AMOUGOU MEYONG

Infographie : Clarisse TCHIENOU